



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Terres d'avenir

- AVIS D'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

### 1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération  
Le Président,  
Place de l'Hôtel de Ville – CS 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Pays : France  
Tel : 03.89.70.90.70  
Fax 03.89.70.90.85  
E-mail : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale  
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

### 2. Objet de la consultation :

#### Intitulé :

Fourniture et livraison d'un véhicule porteur et d'équipements afférents pour le service de collecte des ordures ménagères

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Type de marché : Marchés de fournitures

Publication au JOUE : OUI

#### Caractéristiques principales du marché :

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison d'un véhicule porteur et d'équipements afférents pour le service de collecte des ordures ménagères. Le détail des équipements est précisé dans chaque lot.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) propre à chaque lot.

Il s'agit d'un marché de fournitures.



Lieu(x) d'exécution : Centre Technique situé au 12, Rue du Rhône à VILLAGE-NEUF (68128)

Code NUTS : FRF12

**Forme du marché :**

Il s'agit d'un marché simple de fournitures à prix forfaitaires.

**Classification CPV :**

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
34144510 - 6	Véhicules pour ordures
34144511 - 3	Bennes à ordures
42416210 - 0	Dispositifs de levage de bennes
42414410-8	Grues pour camions

**Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'AMP : OUI

**Informations sur les lots :**

Marché divisé en lots : OUI

Le présent marché fait l'objet d'un découpage en quatre lots, de la façon suivante :

-Lot n°1 : Fourniture et livraison d'un véhicule porteur équipé d'une grue hydraulique pour une application de collecte d'ordures à chargement vertical

-Lot n°2 : Fourniture et montage d'une grue en dos de cabine et d'une benne à ordures à chargement vertical sur un porteur de 26 t de P.T.A.C

-Lot n°3 : Fourniture et livraison d'un véhicule porteur pour une application de transport et maintenance des conteneurs de points d'apport volontaire de déchets

-Lot n°4 : Fourniture et montage d'une grue en PAF et d'un plateau sur un porteur 3.5 tonnes pour une application de transport et maintenance des conteneurs de points d'apport volontaire de déchets

Le présent marché ne fait pas l'objet d'un découpage en tranches.

**Variantes :**

Les variantes sont-elles autorisées : NON

**Options :** OUI

**Description de ces options :**

-Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique: Les



conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

-Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.

**Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON**

### **Durée du marché – délai d'exécution des prestations**

Pour chaque lot, le présent marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à notification de la décision d'admission sans réserve des prestations.

Le délai de livraison est celui proposé par le titulaire dans le cadre de son offre et dans l'acte d'engagement. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-FCS.

### **3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :**

#### **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :**

##### **Cautionnement et garanties exigées :**

Aucun cautionnement ou garantie ne sera exigé du candidat.

##### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :**

- Application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique ;
- Modalités de paiement : virement administratif ;
- Délai global de paiement : 30 jours ;
- Dépôt de la facture sur chorus pro ;
- Modalités de financement : les prestations sont financées par SAINT-LOUIS Agglomération.

##### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

La sous-traitance est interdite pour l'exécution de ce marché, sauf prestations de services (exemple : livraison)

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

En vertu des articles R.2142-21 et R.2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

##### **Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :



Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat ;
- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

#### Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

#### Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- La liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.  
Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant, sauf la lettre de candidature (DC1 ou équivalent).

#### **4. Procédure :**

Type de procédure : ouverte

#### CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	50 %
2	Délai de livraison	10 %
3	Prix	40 %

Date limite de réception des offres : mardi 17 juin 2025 à 12h00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu d'ouverture des offres : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.



## 5. Renseignements complémentaires :

### Jugement des offres :

Les critères et sous-critères de jugement des offres sont précisés à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

### Renseignements complémentaires :

Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, et les modalités d'obtention de renseignements complémentaires se référer au règlement de la consultation.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

### Procédures de recours :

#### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66

#### Procédure de recours :

Avant la conclusion du contrat, le candidat peut exercer :

-Un référé précontractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants, du code de justice administrative.

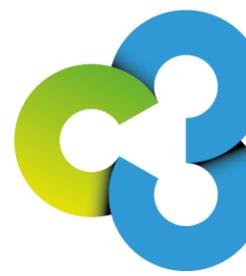
Après la conclusion du contrat, le candidat peut exercer :

-Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants, et R. 551-7 et suivants, du code de justice administrative.

-Un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'état en date du 4 avril 2014, " Département du Tarn-Et- Garonne ", no 358994.

#### Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66



Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 NANCY CEDEX

E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

Tél : 03.83.34.25.65

Fax : 03.83.34.22.24

Date d'envoi du présent avis à la publication : Jeudi 15 mai 2025.

